

**Reflexions on Latin American labour sociology:
contributions to an update of trade union approaches to
non-typical work.**

Yanick Noiseux

Abstract

This article presents a summary of 20th century trade union theory that reflected the dominance of full-time salaried employment within an industrial society organised around the Fordist compromise. The article begins with “classical” theories of trade unionism and postwar theoretical developments, underlining until the mid-1980s, and beyond, the scant attention paid to workers in peripheral labour markets. The transformation of work brought about by the increase in non-standard work and the new situations facing workers required new approaches to labour theorizing and a need for reflections on new modes of action. The article goes on to examine the contribution of the Latin-American sociology of work that had already identified this crucial issue. It ends with a discussion of the challenges facing trade unionism in the current context of advanced capitalism.

L'apport de la sociologie latinoaméricaine du travail: historique et piste de réflexion sur la théorie du syndicalisme et le travail atypique

Yanick Noiseux¹

Résumé

L'objectif de cet article consiste à proposer un bilan des théories du syndicalisme élaborées au cours du XX^e siècle, période au cours de laquelle se consolidera l'emploi salarié à temps plein dans ce qui deviendra la société industrielle régie par le compromis fordiste. L'article traite d'abord des théories « classiques » du syndicalisme et des développements théoriques dans l'après-guerre en mettant en lumière le peu de place accordée aux travailleurs exerçant sur les marchés périphériques du travail jusqu'au milieu des années 1980, sinon jusqu'à tout récemment. Dans un contexte de transformation du travail marquée par l'essor du travail atypique, la pensée syndicale est condamnée à innover et à réfléchir sur de nouvelles façons d'agir qui prennent en compte l'ensemble des situations de travail réellement existantes. Dans un second temps, l'article insistera d'abord sur la contribution de la sociologie latino-américaine du travail qui a rapidement su identifier cet enjeu crucial pour ensuite revenir sur les défis auxquels le syndicalisme est confronté dans le capitalisme avancé.

Introduction

Depuis une trentaine d'années, parallèlement à la quête accentuée de flexibilité dans laquelle s'engagent l'État et l'entreprise privée, nous assistons à la prolifération (Noiseux, 2008; ATTAC, 2003, etc.) de l'emploi atypique². Non seulement la fragmentation des marchés du travail a une fonction stratégique consistant à organiser la concurrence entre les salariés maintenus à la périphérie du processus de production de biens et de services, mais les mutations des marchés du travail suspendent une épée de Damoclès au-dessus de la tête des travailleurs propulsés sur les « marchés périphériques du travail » (Durand, 2004 : 176).

Ces transformations posent un certain nombre de défis

pour le syndicalisme (et plus généralement pour l'action collective des travailleurs) qui doit actualiser la théorie syndicale, largement construite autour de l'idée d'une classe ouvrière homogène employée dans le salariat classique, afin d'être en mesure de défendre aussi les intérêts des travailleurs atypiques projetés sur des marchés périphériques du travail caractérisés par une moindre rémunération et un accès restreint aux régimes de protection sociale ainsi qu'à la représentation syndicale et à la négociation collective (Noiseux, 2008).

Dans cet article, nous proposerons d'abord un bilan des théories du syndicalisme qui ont été élaborées, chemin faisant, au cours du XXe siècle, période au cours de laquelle se consolidera également l'emploi salarié à temps plein (garanti par un contrat à durée indéterminée) dans ce qui deviendra la société industrielle régie par le compromis fordiste que l'action syndicale aura contribué à forger. Nous traiterons d'abord des théories « classiques » du syndicalisme et des développements théoriques dans l'après-guerre. La littérature scientifique étant plus qu'abondante, notre préoccupation portera surtout sur la place accordée aux travailleurs œuvrant en dehors du salariat classique. C'est surtout à la manière — ou non — qu'elles ont de traiter cette question que nous porterons notre attention afin de mettre en évidence le peu de place accordée aux travailleurs exerçant sur les marchés périphériques du travail jusqu'au milieu des années 1980, sinon jusqu'à tout récemment.

L'éclatement du salariat et la centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail étant des phénomènes relativement récents et puisque, comme le soulignait déjà Hoxie en 1914, « the unions have been prone to act first and formulate theory afterward » (1914 : 3), la réflexion sur le syndicalisme eu égard au travail atypique demeure encore aujourd'hui sous-théorisée. Cela dit, depuis quelques années, dans la foulée de la contribution de la sociologie latino-américaine du travail qui a rapidement su identifier cet enjeu crucial, de nombreux auteurs se sont intéressés à cette question. Nous aborderons leurs contributions dans le second volet.

Nous le verrons, les propositions avancées (recentrage sur la mission d'organisation, plus grande place laissée aux jeunes, femmes et immigrants à l'intérieur du mouvement syndical, mise en place d'organisation para-syndicale, réflexion sur la démocratie syndicale, etc.), d'ordre tactique et stratégique et faisant le pont entre la théorie et la pratique, permettent d'aller au-delà d'un certain fatalisme qui

tend à laisser croire que dans l'après-fordisme, la mobilisation et l'organisation des travailleurs – et plus particulièrement celle des travailleurs sur les marchés périphériques du travail – sont pratiquement impossibles. Autrement dit, en s'appuyant sur la contribution des sociologues latino-américains du travail et les recherches subséquentes, l'objectif principal de cet article est de procéder à un élargissement symbolique des savoirs et des pratiques afin d'être en mesure d'identifier les tendances du futur (le « pas encore ») sur lesquelles il est possible d'intervenir de façon à maximiser les probabilités d'espérance (Sousa Santos, 2003 : 28). Plus précisément, il s'agira de chercher à repérer des éléments d'un embryon de langage commun permettant de répondre à ce que nous appelons le « défi de la solidarité dans la diversité », auquel fait face le syndicalisme depuis toujours, mais dont l'ampleur s'est accrue dans le cadre actuel d'avancement du capitalisme.

Les théories « classiques » du syndicalisme³

Comme le soulignent Pillon et Vatin, au début du XX^e siècle, « une tradition alimentée par la vulgate marxiste a longtemps voulu maintenir l'idée d'une classe ouvrière unie, dotée d'une conscience claire d'un destin historique forgé aux premiers temps du capitalisme » (2003 : 305) façonnant ainsi un mythe ouvrieriste qui déteindra sur la théorisation du syndicalisme.

TABLEAU 1

Regroupement des théories du syndicalisme

Acceptation du capitalisme			Transformation du capitalisme	Renversement du capitalisme
<i>Morale</i>	<i>Psychologique</i>	<i>Affaires</i>	<i>Welfare</i>	<i>Révolutionnaire</i>
Ely Ryan	Veblen, Parker Hoxie Tannenbaum	Adams Commons Perlman Dunlop	Webb Barnett	DeLeon Foster Haywood Debs

Tiré de : Paquet, R. Gosselin, E. et J-F Tremblay. Mai 2002. « Une synthèse des grandes théories du syndicalisme », *document de recherche 02-01*, CRIMT, UQAH, p. 4.

Dans une typologie qui reprend, à peu de chose près, les grandes distinctions faites par Hoxie dès 1914, M. Perlman (1958) scinde les théories du syndicalisme en cinq courants qui se différencient par la fonction sociale et économique qu'ils attribuent aux organisations syndicales : les conceptions morale (1) et psychologique (2) du syndicalisme, les organisations syndicales théorisées comme des institutions d'affaires (3), le syndicalisme vu comme un agent de bien-être (*Welfare unionism*) (4) et le syndicalisme théorisé comme un agent de la révolution (*Revolutionary unionism*) (5).

L'approche moraliste du syndicalisme (Ely, 1886; Ryan, 1906) propose une conception éthique des syndicats comme agent de régulation sociale. Elle articule sa réflexion autour des travailleurs de l'industrie, occupés dans ce que l'on appelle aujourd'hui le salariat classique. Elle sous-entend également une fraternité propre à l'ensemble de la classe ouvrière, implicitement homogène. Cela dit, notons que cette approche s'intéresse particulièrement au sort des salariés dans les situations les plus précaires⁴ et qu'elle met aussi l'emphase sur la nécessité de mettre sur pied des mécanismes d'assurance collective (notamment les mutuelles et les entreprises coopératives), des formes d'organisation collectives qui apparaissent aujourd'hui susceptibles de répondre aux besoins de certaines catégories de travailleurs atypiques⁵.

La seconde école « classique » propose une vision « psychologisante » du syndicalisme et est associée aux travaux de Veblen (1904), Hoxie (1914) et Tannenbaum (1921), pour lesquels l'émergence du syndicalisme découle d'un déséquilibre entre les instincts individuels et la réalité du monde industriel (Paquet et *al.*, 2002 : 8). Pour ces auteurs, la classe ouvrière qui émerge à la suite de l'industrialisation forme un tout et rend possible une conscience de classe uniforme pour l'ensemble des travailleurs. Là aussi, le syndicalisme est unidimensionnel et étroitement associé au travailleur engagé dans le salariat classique, dans l'usine. Même s'ils sont associés à cette « école », les travaux de Hoxie (1914) constituent une exception. Sa façon de conceptualiser le syndicalisme comme une entité mouvante, complexe et s'adaptant aux spécificités des travailleurs et travailleuses le distingue des autres théoriciens classiques du syndicalisme. Pour lui, il n'existe pas un seul mouvement syndical, mais une grande variété de syndicats qui se différencient par une diversité de caractéristiques. Bien qu'elle se

limite aux salariés, et que son analyse ne s'étend pas spécifiquement au travail atypique, la définition du syndicalisme que propose Hoxie semble plus apte à prendre en compte la diversité des situations de travail dans le capitalisme d'aujourd'hui:

The union program, taking with all its mutations and contradictions, comprehend nothing less than all various economic, political, ethical, and social viewpoints and mode of action of a vast and heterogeneous complex of working-class groups molded by diverse environments and actuated by diverse motives; it expresses nothing less than the ideals, aspirations, hopes, and fears, modes of thinking and actions of all these working groups. In short, if we can think of unionism as such, it must be as one of the most complex, heterogeneous and protean of modern social phenomena (1914: 3).

Le troisième courant, le syndicalisme comme institution d'affaires, théorisé par S. Perlman (1928), assimile les organisations syndicales à des organisations d'affaires ayant pour fonction la représentation d'un groupe d'intérêt dans une société. Outre certains travaux⁶ de Commons, perçu comme le précurseur de cette approche dite pragmatique, sa mise en pratique, associée aux méthodes employées par Samuel Gompers (leader de l'*American Federation of Labor* de 1886 à 1924), même si elle mettait l'emphase sur les collectifs de travailleurs ayant des intérêts semblables plutôt que sur un salariat homogène, a fait de l'entreprise le lieu exclusif de l'action syndicale, ce qui semble difficilement soutenable dans un contexte où l'on assiste à la multiplication des recours à l'impartition et à l'émergence d'une frontière floue entre les emplois qui se situent à l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise.

La conception *welfariste* du syndicalisme, telle que théorisée par Sydney et Béatrice Webb dans *Industrial Democracy* (1897), interprète le syndicalisme comme un contre-pouvoir et « un moyen d'améliorer la condition ouvrière au sein d'une société injuste » (Gagnon, 1991 : 12) dans laquelle le processus d'industrialisation a progressivement éloigné les travailleurs de la propriété des moyens de production. Leur théorie est basée sur l'approche dite de la règle commune, qui consiste à aligner les salaires et à appliquer des conditions d'emploi uniformes à tous les ouvriers membres d'un syndicat à travers la négociation collective ou l'intervention

de l'État, ce qui apparaît difficilement conciliable avec la tendance actuelle à l'éclatement du salariat. Fait à noter, Barnett (1926), qui reprendra leurs idées dans le contexte nord-américain, estimera à la fin de sa vie que : « *The skilled and senior employees thus generally had an advantage over those less skilled and younger* » et que « *unionism tended to favor its aristocracy (...) [they] functioned as conservative institutions that would not, or could not, help to resolve the problem of the economically underprivileged* » (Barnett, 1926: 140 cité par Paquet et al., 2002: 17). Dans un contexte où l'on a assisté depuis trente ans à la prolifération des clauses dites « orphelines » tendant à codifier, dans les conventions collectives, les disparités de traitement entre certaines catégories de travailleurs occupant un même emploi, cette critique adressée aux organisations syndicales demeure d'actualité.

Enfin, bien que ceux-ci s'appuient aussi sur une conception unitaire de la classe ouvrière, nous retenons les apports suivants des théoriciens du syndicalisme révolutionnaire⁷ (de l'anarcho-syndicalisme en particulier) : l'importance accordée à la mobilisation et à l'organisation, voire à la dés-organisation⁸, ainsi qu'à la démocratie syndicale et à l'autogestion. En accordant une importance cruciale aux pratiques des militants (plutôt qu'à celles des élites syndicales) et en innovant au niveau des tactiques liées à la lutte syndicale, l'anarcho-syndicalisme met en pratique un syndicalisme d'ouverture laissant une place non négligeable aux femmes et aux immigrants (les « oubliés » de l'époque). Il est donc capable d'intégrer l'ensemble des travailleurs, ce qui apparaît crucial dans un contexte où les travailleurs atypiques ont été trop longtemps laissés en retrait de l'action syndicale.

Les théories du syndicalisme dans l'après-guerre (1945-1980)

La tendance qu'a eu la théorisation du syndicalisme à ne pas prendre suffisamment en compte les différences entre les divers collectifs de travailleurs, de refuser de penser les travailleurs et travailleuses comme un sujet pluriel, est également un élément qui se dégage de la revue des apports théoriques au cours de l'après-guerre.

L'approche dite pluraliste⁹ développée par l'*École des relations industrielles* (Dunlop, 1948 ; Flanders, 1970) — la plus influente dans l'après-guerre — appelle à la « maturation » du syndicalisme et privilégie le rôle de négociation par rapport au rôle

de mobilisation et d'organisation. Surtout, comme la conception du syndicalisme d'affaires dont elle est le prolongement, elle aura tendance à considérer les travailleurs en bloc et à se concentrer sur les organisations syndicales *déjà* formées, souvent au cœur du processus de production, au sein des grandes entreprises industrielles. Son avatar le plus récent, « l'approche stratégique » développée notamment par Kochan, Katz et Mckenzie (1986) s'intéressera parfois à l'emploi atypique, mais les rares fois qu'elle le fera, elle privilégiera elle aussi l'étude des jeux stratégiques dans le cadre des négociations patronales-syndicales et elle considérera que la stratégie à privilégier pour les syndicats serait l'adoption de mesures proactives à travers son rôle de cogestion dans l'entreprise capitaliste. Pour cette approche, le syndicalisme est avant tout un agent de régulation et non un véhicule d'organisation collective¹⁰; seuls les travailleurs atypiques déjà intégrés dans une organisation syndicale sont admis dans la discussion.

En ce qui a trait à la sociologie du travail qui se développera en France après la guerre, le tour d'horizon fait par Michel Crozier (1962) met également en évidence — outre le fait que l'analyse sociologique du syndicalisme est alors peu avancée — le fait que celle-ci place aussi la négociation collective au centre de la pratique syndicale¹¹. Plus encore, à partir du panorama théorique présenté par cet auteur, on constate que, dans tous les cas, le syndicalisme est perçu comme un instrument au service d'une classe de travailleurs en particulier, celle des ouvriers, et que très peu de considérations portent sur les travailleurs en marge de l'organisation syndicale, et encore moins sur les travailleurs qui ne sont pas employés dans la forme canonique que devient alors le salariat d'usines¹². Viendra ensuite l'approche du syndicalisme comme mouvement social (Touraine, 1955, 1966). Bien que Touraine évite d'attribuer *de facto* une unité d'ensemble à la classe ouvrière et qu'il insiste sur le fait que celle-ci résulte d'une construction sociale qui se déploie parallèlement à la montée de la société industrielle, cette approche est aussi construite autour du concept d'une conscience ouvrière, développée dans l'usine. Bref, Touraine aussi tend à magnifier le caractère unitaire du mouvement ouvrier. D'ailleurs, dès qu'il observe l'hétérogénéisation de la classe ouvrière au début des années 1970, il conclura à la désagrégation du mouvement (Touraine, 1984).

Au final nous retenons, comme Pillon et Vatin (1998 : 317), que la théorie syndicale développée par la sociologie du travail dans

la France d'après-guerre a surtout étudié le monde ouvrier, du moins jusqu'à la fin des années 1990. Comme les approches classiques et l'approche dite pluraliste, elle a eu du mal à rendre compte de la disparité de la classe travaillante, de ses césures et de ses conflits internes, et, *a fortiori*, des dynamiques touchant les travailleurs sur les marchés périphériques du travail.

L'apport de la sociologie du travail latino-américaine

La critique que l'on a maintes fois adressée jusqu'ici aux théories du syndicalisme, à savoir que les études sur le syndicalisme se basaient implicitement sur une conception homogène de la classe ouvrière, ne peut pas être étendue à la sociologie du travail latino-américaine qui dès qu'elle s'est émancipée des traditions de recherches des pays du centre, s'est intéressée au travail en marge du salariat classique. Les raisons sont multiples. L'importance de ce que l'on appelle le secteur informel a toujours été considérable en Amérique latine. Plus encore, la « maquiladorisation » des économies, tout comme la tertiarisation tronquée¹³ (Garcia, 1988) ont depuis longtemps mis en évidence l'hétérogénéisation croissante des situations de travail à l'intérieur même de l'emploi salarié.

Ainsi, après s'être intéressée au passage de la société rurale et agricole à la société urbaine et industrielle, bref à la modernisation des économies latino-américaines dans les années 1950 et 1960, cette sociologie du travail, inscrite dans la conjoncture particulière en Amérique latine où l'on assiste à la montée des dictatures militaires durant les années 1970, s'est ensuite surtout préoccupée des possibilités de reconstruction d'une classe travaillante et du mouvement syndical dans un contexte de désorganisation et de fragmentation induit par ces régimes militaires (Falabella, 1989), ainsi que du rapport État-syndicat (Zapata, 2000). Mais surtout, eu égard à nos préoccupations, la sociologie latino-américaine du travail a rapidement cherché à concevoir une approche théorique particulière afin d'étudier le travail là où le discours dominant postule qu'il n'existe plus en intégrant à l'analyse le travail « flou, occasionnel, crépusculaire » (De la Garza, 2000 : 19). Dès les années 1970, cette sociologie de l'hétérogénéité du travail a mis en évidence que des lignes de segmentation traversent de part en part les différentes situations de travail. En insistant sur la complexité des situations de travail, elle s'est ainsi inscrite en faux contre les interprétations mettant de l'avant une tendance à l'uniformisation

du marché du travail (et des situations de travail). Castillo, pour ne citer qu'un exemple, montrera que l'économie informelle n'est pas distincte, ni en voie de disparition, mais qu'elle est résolument interconnectée et liée à la vie, aux expériences et aux attentes des travailleurs dits standards (2000 : 19).

Qui plus est, les sociologues latino-américains du travail ont accordé une importance particulière à la fragmentation des collectifs de travailleurs en incluant d'entrée de jeu les perspectives de genre et d'ethnicité (Abramo, 1999). Alors que prédominait encore fondamentalement une image homogénéisante de la classe travaillante et que la majorité des protagonistes étudiés étaient des travailleurs de l'industrie urbaine, l'inclusion de la perspective de genre a permis de commencer à déconstruire cette image. Ce mouvement s'est approfondi dans les années qui ont suivi alors que de plus en plus d'études — en incluant dans l'analyse, outre la dimension de genre, celle de l'âge et de l'ethnicité — traçaient un portrait pluriel de la classe travaillante.

Cette façon de percevoir le marché du travail et la classe ouvrière aura une incidence sur la manière d'aborder le syndicalisme. De la Garza et Pries (2001) soulignent que, jusqu'au début des années 1980, trois grandes tendances coexistaient. D'une part, le courant chronologiste — posant le mouvement ouvrier comme création volontaire et rationnelle d'un petit nombre rassemblant le meilleur de la masse ouvrière — privilégiait l'analyse et les monographies portant sur les conflits collectifs ayant comme protagonistes des travailleurs salariés dans la grande industrie et qui, somme toute, ressemblaient aux travaux favorisant une interprétation héroïque du mouvement ouvrier, pour reprendre le terme employé par Crozier. Ensuite, d'autres études, qualifiées de sociodémographiques, mettaient l'emphase sur les changements dans la structure et la distribution de l'emploi selon la population active, selon l'activité, selon les secteurs et les régions, etc. Ces travaux étaient basés sur des variables telles que le genre, l'âge, la scolarité, l'occupation, que l'on cherchait à relier à des variables plus économiques (salaire, productivité, etc.) et à des indices de propension à l'action collective tels que le nombre de grèves, de grévistes, de griefs, etc. (Zazueta et De la Pena, 1981 ; Reyna et Zapata, 1974). Moins militant que le premier, ce courant structuraliste adopte une perspective segmentationniste du marché du travail combinée à une économie politique d'inspiration marxiste. Enfin, un troisième courant, également structuraliste, s'inspirant

d'une lecture ouvriériste du premier Touraine, considérait l'action collective ouvrière comme le résultat de contradictions dans le procès de travail¹⁴. Pour les adeptes de cette approche, le changement technologique a des conséquences sur l'organisation du travail et induit la déqualification ; la notion de qualification étant mobilisée afin de différencier les formes de conscience ouvrière et les formes d'organisations et d'actions des travailleurs qui y correspondent. Fortement ancré dans l'univers tayloriste-fordiste, ce courant déclinera, comme le courant chronologiste, à partir de 1984, lorsque d'importantes grèves ne seront pas en mesure d'empêcher le virage néolibéral dans la politique économique (De la Garza, 1993 : 4). De cette description, il est intéressant de noter que les deux derniers courants identifiés par De la Garza (1993) évitent d'aborder la classe ouvrière en bloc, comme l'a trop longtemps fait la sociologie du travail française, et ce, avant les années 1990, lorsque cette dernière commença à peine à réajuster son approche.

Par ailleurs, et cela nous apparaît encore plus important et innovant, de nombreux auteurs chercheront à comprendre les stratégies des entreprises et des syndicats face au processus de modernisation et, plus particulièrement, les stratégies de résistance des travailleurs devant cette transformation (Abramo, 1999). À partir de la crise de la dette de 1982 (coïncidant avec la crise du mouvement ouvrier-syndical), une nouvelle génération de chercheurs, qui ne croyait plus à « l'histoire romantique du mouvement ouvrier », a cessé de regarder vers le passé et a apporté un souffle nouveau à la discipline (De la Garza et Pries, 2001). Plus diversifiés dans leurs ancrages théoriques et privilégiant une approche micro se situant au niveau de l'entreprise, les *Nuevos Estudios Laborales* poseront la flexibilité des relations de travail comme problème central à étudier (De la Garza et Pries, 2001). Leurs travaux ont cherché à analyser les liens entre restructuration productive, segmentation du marché du travail et réponses syndicales (Bensusan Areouis, 2003: 393). À titre d'exemple, les études sur la restructuration productive et les changements dans l'organisation du travail, réalisées dans les secteurs modernes (industrie automobile, *maquiladoras*, télécommunications) ont permis de constater l'hétérogénéisation croissante des bases sociotechniques des diverses entreprises et surtout, l'émergence d'une « nouvelle classe ouvrière », qui ne répond pas à des nouvelles qualifications, mais à une recomposition sur la base du sexe et de l'âge ; cette nouvelle classe ouvrière étant

composée surtout de femmes, jeunes, avec une courte vie active et des contrats de courte durée, très mobile et ayant un salaire et une qualification basse (De la Garza, 1993). De manière plus globale, cet auteur constate que les études actuelles ont cessé de regarder vers le passé. Elles s'intéressent aux réactions des syndicats face à la restructuration des entreprises (et du marché du travail) ici et maintenant, ainsi que sur les manières difficiles et « titubantes » avec lesquelles les organisations syndicales ont répondu à cette transformation (De la Garza, 1993 : 9).

En somme, une nouvelle génération de chercheurs latino-américains a consacré un effort intellectuel important à rendre visible les multiples et hétérogènes réalités du travail qui se redéfinissent dans le contexte de la restructuration productive et à tenter de récupérer les possibilités de constitution de sujets collectifs dans ce nouveau contexte, bref à identifier les nouveaux acteurs collectifs qui surgissent de ces processus de manière à réfléchir sur leurs éventuelles capacités de mobilisation, d'intervention et de négociation (Abramo, 1999)¹⁵. Ainsi faisant, ces chercheurs se sont aussi positionnés contre un nouveau modèle de travail postsalarial basé sur l'individualisation des relations de travail, qui considère les régulations sociales — et le mouvement syndical — comme un obstacle archaïque en rupture avec la nouvelle donne, et qui tend à légitimer les idées du néolibéralisme en occultant les tendances et les situations de travail réellement existantes (Kovacs, 2002).

Enfin, on notera aussi (et cela la distingue aussi de la sociologie française du travail) que la grande majorité des études récentes produites par la sociologie du travail latino-américaine rejettent les thèses annonçant la fin de la centralité du travail (Rifkin, 1995, Méda, 1995, etc.) et contestant à la classe travaillante — et au mouvement syndical — tout rôle d'acteur dans le changement social. Comme le soulignent De la Garza et Pries, si d'une part on assiste, dans un contexte d'une plus grande hétérogénéité structurelle de la classe travaillante, à la disparition de la centralité du mouvement ouvrier dans sa conception traditionnelle, d'autre part les investigations dans le champ du travail cherchent à étendre l'analyse du syndicalisme aux secteurs des non-salariés, des travailleurs indépendants, des paysans, des services personnels ainsi qu'aux secteurs salariés non traditionnellement inclus dans une conception étroite de la classe ouvrière. Pour ces auteurs, le succès de la reconstruction des théories sur le syndicalisme dépend de la

capacité des travailleurs et des chercheurs à assumer pleinement les nouvelles opportunités découlant de cet élargissement du concept de classe ouvrière (2001 : 26).

Quelques pistes de réflexion sur la mise à jour de la théorie syndicale

La voie ouverte par la sociologie du travail latino-américaine apparaît comme un passage obligé dans la réflexion actuelle sur la théorie syndicale. Bien que cette filiation soit rarement explicite, les travaux récents autour de la question du renouvellement du syndicalisme au Québec et au Canada font d'ailleurs la part belle aux enjeux soulevés, depuis près de trente ans, dans ces travaux novateurs.

De ces travaux récents, il se dégage d'abord qu'il fait aujourd'hui sens commun que le compromis keynésien d'après-guerre est sérieusement ébranlé, sinon définitivement enterré et que l'exigence croissante de flexibilité qui s'ensuit érode autant qu'elle met en doute la capacité représentative des organisations syndicales qui peuvent de moins en moins s'appuyer sur les méthodes du passé. Le saut qualitatif que constitue le passage à l'après-fordisme impose une véritable rupture dans la façon de penser le syndicalisme aujourd'hui. Comme le soulignent Haiven, Le Queux, Lévesque et Murray : « [c]'est prenant acte d'un tel contexte qu'il s'agit de réfléchir sur la façon dont les syndicats arrivent ou non à relever les défis posés par les restructurations en cours et, ce faisant, parviennent à pérenniser ou bien encore à renouveler la représentation et l'action collective » (2005 : 37). Rupture il y a et les conséquences pour les travailleurs — exigences croissantes de flexibilité, multiplication des statuts d'emploi, fragmentation des collectifs de travail, concessions salariales, atteintes aux avantages sociaux et à la sécurité d'emploi, menace de privatisation des services et donc de « centrifugation » des emplois publics — sont lourdes et patentes (Pillon et Vattin, 2003 ; Dupuis, 2004 ; Kumar et Schenk, 2004, etc.). C'est toute la « tradition syndicale qui est percutée par la précarité » (ATTAC, 2003 : 90). Gagnon (1998) relève d'ailleurs que la montée de l'atypie contribue à remettre en cause le rôle du syndicalisme et à altérer le sens même de l'action syndicale :

Face à la montée de l'atypie, que devient le rôle du syndicalisme ? Défendre le statut salarial, ou offrir des services de nature assurantielle aux « désaffiliés » (d'après

l'expression de R. Castel) de toute espèce ? Lutter contre la multiplication des **statuts** au sein d'une même entreprise, ou négocier des protections différentielles (Gagnon, 1998 : 2).

La transformation des marchés du travail soutenue par un État désormais rompu à un partenariat à deux avec le monde des affaires (Noiseux, 2008) tend à opposer les travailleurs les uns aux autres. Dans ce nouveau cadre, la tâche principale que doit affronter le syndicalisme en ce début du XXI^e siècle, comme le souligne notamment Hyman (1998), est de chercher à faire converger les besoins et les aspirations plurielles de cette classe travaillante éclatée, segmentée, voire divisée par la force. Pour ATTAC, « les conditions du succès des luttes tiennent pour une bonne part à la construction de solidarités et de convergences entre salariés précaires d'une part ; entre salariés précaires et salariés stables, d'autre part ; enfin, entre salariés et chômeurs (...) » (2003 : 95). Dans la même veine, Piotet (2003) avance que les organisations syndicales doivent éviter de se cantonner dans un syndicalisme de privilégiés représentant des travailleurs au cœur du processus productif et administratif, en opposition avec des travailleurs en périphérie traités différemment ou tout simplement laissés en plan¹⁶. Comme le notait déjà Hoxie au début du XX^e siècle, il y a — plus que jamais — nécessité d'appréhender l'univers syndical comme un objet pluriel. C'est, en d'autres mots, le défi de la solidarité dans la diversité. À cet égard, Murray considère que la voie du « nouveau syndicalisme général » doit être privilégiée :

Le nouveau syndicalisme général cherche à la fois à organiser les nouvelles catégories de travailleuses et travailleurs précaires sur le marché du travail et à réduire les différences de statut entre les travailleurs les plus stables et les travailleurs précaires. L'action privilégiée par cette vision du syndicalisme doit nécessairement déborder le cadre de l'entreprise unique pour rejoindre un marché du travail plus large et très souvent l'arène politique pour chercher à généraliser par voie législative certaines conditions minimales du travail. Ce modèle risque constamment d'internaliser les conflits existant sur le marché du travail, surtout entre les salariés et les statuts plus ou moins stables. Ce nouveau syndicalisme

général, à l'encontre du syndicalisme d'entreprise, doit gérer et résoudre ces conflits à l'interne » (Murray, 1989 : 208).

Pour surmonter les difficultés, Zoll (1998) suggère que « les syndicats devraient ranger au placard leurs attitudes et fonctionnements renvoyant à une solidarité *mécanique* qui ne fait plus sens dans un syndicalisme moderne et stratifié, afin de faire droit à une solidarité *organique* qui, sans exalter les différences, les reconnaîtrait » (cité par Gagnon, 2003 : 25). Ce qui est sous-jacent ici plus largement, c'est la question de la capacité de la pensée et de l'action syndicale à s'adapter aux aspirations et aux besoins différenciés des divers groupes de travailleurs, à être capable de proposer différents modèles et alternatives tout en évitant les ressacs et dérives que rendent possibles des pratiques syndicales diversifiées.

Ces considérations pointent vers un autre défi important : le syndicalisme aujourd'hui doit aussi affronter le défi de la concurrence (Dupuis, 2004), autant dans la société en général — les syndicats étant menacés d'être supplantés par de nouveaux groupes d'intérêts — que dans l'entreprise où les nouvelles techniques de gestion participent d'un effort délibéré de l'employeur visant à contourner l'intégration à un collectif de luttes et font en sortes que le syndicat n'a plus le monopole sur l'expression des griefs et des revendications des travailleurs (Haiven, 2003). La concurrence accrue devrait inciter les leaders syndicaux à faire montre de plus d'ouverture, à engager le dialogue et à entreprendre une réflexion devenue nécessaire sur leur conception de la démocratie et de la notion d'égalité (Brunelle, 2002)¹⁷. Cela est d'autant plus vrai que les jeunes, les femmes et les travailleurs atypiques en général¹⁸, qui ont parfois fondé leurs propres associations en réaction à la façon dont le syndicat exerce son monopole de représentation, sont particulièrement exigeants à cet égard et appellent à une remise en cause conséquente des pratiques syndicales homogènes traditionnelles. Ultimement, comme le note Gagnon (1998), le syndicalisme aujourd'hui se doit d'être en mesure de réaffirmer sa raison d'être.

Pour plusieurs, le plus urgent est la nécessité d'améliorer l'offre syndicale en faisant des travailleurs atypiques la cible à privilégier. Sherman et Voss (2000), n'hésitent pas à écrire qu'« *organized or die* » doit devenir le leitmotiv de l'action syndicale.

D'autres proposent aussi de se recentrer sur le *organizing model* tout en invitant les syndicats à « *broaden their constituency, draw new or previously neglected categories into membership and extend organisation "downwards" to low wage workers in secondary labour markets* » (Heery et al. 2000 : 2). Similairement, Dupuis (2004) souligne que le renouveau syndical repose sur l'élargissement des efforts d'organisation au-delà des groupes traditionnels ; Haiven (2003) signale l'importance d'investir la « *non-union zone* » ; Kumar et Schenk insistent sur la nécessité de « *organizing the unorganized* » (2004 : 4) ; Rose et Chaison appellent à un « *broadening of the scope and depth of membership recruitment* » (2001 : 34). De la même façon, Heery et Adler (2004) insistent sur le besoin d'étendre la syndicalisation à ceux situés « *at the rough end of the labour markets* » (cité par Dupuis, 2004 : 19).

Au-delà des visions, des techniques et des stratégies particulières qu'ils proposent, les contributions récentes cherchent à contrer un certain fatalisme laissant croire « qu'il n'y a pas d'alternative », que dans l'après-fordisme l'organisation collective des travailleurs en général et des marchés périphériques du travail en particulier est inconcevable. Sans entrer dans le détail de la volumineuse littérature actuelle sur le renouveau syndical, notons tout de même quelques éléments qui nous apparaissent porteurs : Yates signale la nécessité de réfléchir sur des façons de vaincre le « *fear and loathing of organizing* » et d'investir davantage auprès de certaines catégories de travailleurs (jeunes, femmes, immigrants) afin de développer des stratégies d'action permettant de mieux répondre aux besoins des travailleurs atypiques (2004:14)¹⁹ ; Haiven propose aussi d'étudier les nouvelles approches permettant de syndiquer ce type de travailleurs et identifie notamment les travailleurs à contrat, les travailleurs précaires dans les ateliers de misère (*sweatshops*) et les travailleurs à temps partiel dans le secteur du commerce de détail comme des catégories à privilégier (2003: 68) ; Rose et Chaison invitent à réfléchir sur des manières d'organiser les travailleurs « *outside of labour board procedures* » (2001: 35) ; Dupuis (2004) souligne la nécessité de construire des techniques de protestation et un répertoire d'actions adaptés au travail atypique. Plus largement, pour Murray, « *it is essential to engage with new types of work, workers, and value sets because it is from this engagement that new forms of unionism will emerge* » (2004: 168). Pour cet auteur, la réflexion sur le syndicalisme devra s'attarder à lier démocratie syndicale et

valeurs en émergence (2004 : 166). Dans la même veine, Kumar et Schenk (2004) insistent sur l'importance de construire une culture organisationnelle qui véhicule un engagement auprès des travailleurs atypiques et qui suscite la participation des « *rank-and-files* », et Wilton et Cranford (2002) suggèrent de documenter les initiatives visant à créer des liens avec des organismes communautaires défendant les travailleurs atypiques, des groupes de défenses des travailleurs précaires et des sans-emploi ou des sans-chemises, voire avec des associations parallèles, etc²⁰. Notons enfin les travaux de Gauthier (1997) qui invitent à étudier les modifications des structures syndicales visant à assurer une meilleure représentation aux travailleurs atypiques de manière à vérifier si « elles sont génératrices de résultats concrets » (1997 : 31).

De l'ensemble de ces travaux, il ressort que la manière d'aborder le syndicalisme aujourd'hui ne peut plus faire preuve de dogmatisme, en se cantonnant aux diktats qu'imposeraient telles ou telles doctrines ou idéologies, ou en limitant l'approche à l'intérieur des carcans d'une unique théorie syndicale. Plus souple, plus fluide, comme le système capitaliste dans lequel elle est forcément ancrée, la pensée syndicale est condamnée à innover et à réfléchir sur de nouvelles façons d'agir qui prennent en compte — et c'est d'ailleurs l'un des enseignements majeurs de la sociologie latino-américaine du travail — l'ensemble des situations de travail réellement existantes dans le capitalisme du XXI^e siècle.

Endnotes

1. Postdoctorant au Tata Institute of Social Science (Mumbai, Inde)
2. La définition large du travail atypique de Krahn englobe quatre situations qui diffèrent de l'emploi rémunéré permanent, à temps plein et à longueur d'année : (1) l'emploi à temps partiel; (2) l'emploi temporaire, y compris pour une durée déterminée ou à contrat, saisonnier, occasionnel et l'emploi par l'intermédiaire d'une agence, ainsi que tous les autres emplois dont la date de cessation est déterminée; (3) le travail autonome à compte propre (travailleur autonome sans employé); et (4) le cumul d'emplois (deux emplois ou plus occupés en même temps) (Krahn, 1995 ; cité par Vosko, Zukewitch et Cranford, 2003 : 41).
3. Nous nous appuyons ici sur la « synthèse des grandes théories du syndicalisme » de Paquet, Gosselin et Tremblay (2002) tout en allant puiser dans les textes originaux des grands penseurs du syndicalisme, lorsque nécessaire.

4. Ryan, notamment, remet en question l'action des syndicats de métier, car ceux-ci touchent « *too small a portion of the working population, and that those it helped were not from the unskilled and underpaid classes* » (Ryan, 1906 : 417; cité dans Paquet et al., 2002 : 7).
5. Dans le cas de regroupements de chauffeurs de taxi, de camionneurs indépendants ou encore de diverses associations de pigistes, ce genre de service semble au cœur des nouvelles formes d'organisations collectives mises en place au cours des dernières années. Voir Noisieux, 2008, chap.5.
6. Les travaux de Commons (2004 [1913]) portant sur les regroupements de musiciens à New York et à St-Louis – qui cherchent lors à imposer un « prix-plancher » – apparaissent transposables aux luttes menées aujourd'hui par différents groupes de travailleurs autonomes.
7. Pierre-Joseph Proudhon est considéré comme le premier théoricien de l'anarcho-syndicalisme. En Amérique du Nord, l'anarcho-syndicalisme sera mis en pratique à travers la *International Workers of the World (IWW)*.
8. Sur la dés-organisation comme nouvelle tactique de lutte, voir les travaux de Jordan (2002).
9. On distingue généralement l'approche « pluraliste » de la perspective « unitariste », développée dans la foulée des travaux de Simons (1944) et qui conteste l'à-propos de l'organisation des travailleurs dans des syndicats. Contrairement à l'approche « pluraliste », elles nient les différences fondamentales d'intérêts entre les travailleurs et les entreprises, ou plus largement, les détenteurs de capitaux
10. Notons que l'École de la régulation conçoit aussi le syndicalisme, comme un agent de régulation et propose sensiblement les mêmes solutions que l'approche stratégique.
11. C'est également la perspective défendue dans les travaux de Reynaud (1975) qui s'inscrit dans le sillon de l'École des relations industrielles et que nous n'aborderons pas ici.
12. Crozier note toutefois que les syndicats de métiers laissent en plan une masse considérable de non-syndiqués alors que les syndicats d'industrie ont tendance à englober la masse des non qualifiés (1962 : 180).
13. En utilisant le concept de tertiarisation tronquée, Garcia veut illustrer le fait que seule une part minoritaire du travail tertiaire en Amérique latine peut être qualifiée d'emploi formel. Dans la grande majorité des cas, il s'agit plutôt d'emplois « informels », plus ou moins stables.
14. En utilisant le concept de tertiarisation tronquée, Garcia veut illustrer le fait que seule une part minoritaire du travail tertiaire en Amérique latine peut être qualifiée d'emploi formel. Dans la grande majorité des cas, il s'agit plutôt d'emplois « informels », plus ou moins stables.

15. Voir par exemple Sanchez, 1980.
16. Ajoutons que l'attention particulière accordée à la démocratie syndicale est un autre trait particulier de la sociologie du travail latino-américaine.
17. Assiégés de toutes parts, les syndicats ont souvent été conduits à privilégier le repli stratégique à travers des manœuvres corporatistes (Gagnon, 1998 ; ATTAC, 2003, etc.).
18. Voir aussi les débats — qui nous apparaissent cruciaux — concernant les clauses de disparité de traitement.
19. Les travailleurs issus des groupes en expansion « se définissent davantage par leur appartenance à des groupes professionnels et par les liens qu'ils ont avec leur entreprise avec laquelle ils partagent des projets et des intérêts communs que par leur appartenance à la classe ouvrière » (Heckscher, 1988 ; cité par Dupuis, 2004 : 4).
20. Elle constate par ailleurs qu'une des conditions de succès des campagnes de syndicalisation est l'alignement des caractéristiques sociodémographiques des organisateurs sur celles des milieux à syndiquer et propose de créer des « diverse organizing department » (2000 : 666).
21. Sur ce type d'initiatives au Québec, voir Noiseux, 2008, chapitre 5.

Bibliographie

- Abramo, Lais. Octobre 1999. "Desafios atuais da sociologia do trabalho na América Latina: Algumas hipóteses para a discussão", présenté dans le cadre du séminaire international Los retos teóricos de los estudios del trabajo hacia el siglo XXI. CLACSO-Universidad Autónoma de Aguascalientes, Aguascalientes, México.
- Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC). Novembre 2003. *Travailleurs précaires, unissez-vous*, Paris : collection Mille et une Nuits, Fayard.
- Barnett, G. E. 1926. *Chapters on Machinery and Labor*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bensusan Areous, Graciela. 2003. « Sindicalismo y sistema de relaciones industriales ». *Tratado latinoamericano de sociología de trabajo*. E. De la Garza, dir. Mexico : Colegio de Mexico-FLACSO-UAM-Fondo de Cultura Economica.
- Brunelle, C. 2002. « L'émergence des associations parallèles dans les rapports collectifs de travail ». *Relations industrielles*, 57 (2).
- Castillo, Juan José. 2000. « La Sociología del Trabajo hoy: la genealogía de un paradigma ». *Tratado latinoamericano de sociología del trabajo*. E. De la Garza, dir. Mexico : El Colegio de Mexico-FLACSO-FCE.
- Commons, John R. 2004 (1913). *Labor and Administration*. Kitchener : Batoche Books.

- Crozier, Michel. 1962. « Sociologie du syndicalisme ». *Traité de Sociologie du Travail* (vol. 2). Naville et Friedmann, dirs. Paris : Armand Colin.
- De la Garza, Enrique (dir.). 2000. *Tratado latinoamericano de sociología del trabajo*. Mexico : Colegio de México, FLACSO, UAM, Fondo de Cultura Económica.
- De la Garza, Enrique et Ludger Pries. 2001. « Trabajo y trabajadores en el cambio social en América Latina ». *Revista entre Polis y Mercado*. Mexico : UAM-I.
- De la Garza, Enrique. 1993. « Reestructuración productiva y respuesta sindical en Mexico ». Mexico : IIEC-UNAM.
- Dunlop, J.T. 1948. *Insights into Labour Issue*. É.-U. : MacMillan Publishing Company.
- Dupuis, Marie-Josée. 2004. *Renouveau syndical : proposition de redéfinition du projet syndical pour une plus grande légitimité des syndicats en tant que représentants de tous les travailleurs*. Montréal : CRIMT.
- Durand, Jean-Pierre. 2004. *La chaîne invisible, Travailleur aujourd'hui : Flux tendu et servitude volontaire*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ely, Richard. 1886. *The Labor Movement in America*. New York : Thomas Y. Crowell Co.
- Falabella, G. 1989. "Un nuevo sindicalismo? Argentina, Brasil y Chile bajo regimenes militares", *Proposiciones*, no 17, SUR, Santiago.
- Flanders, Allan. 1970. *Management and Unions: The Theory and Reform of Industrial Relations*. London : Faber et Faber.
- Gagnon, Mona-José. Printemps 2003. « Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu ». *Lien social et politique – RIAC*. No 49, 15-33.
- Gagnon, Mona-José. Automne 1998. « La « modernisation » du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative ». *Sociologie et sociétés*. XXX (2), 213-230.
- Gagnon, Mona-José. Automne 1991. « Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique ». *Sociologie et sociétés*. XXIII (2), 79-95.
- García, Brígida. 1988. *Desarrollo económico y absorción de fuerza de trabajo en México 1950-1980*. Mexico : El Colegio de México.
- Gauthier, Josée. Automne 1997. « Les jeunes membres de la CEQ aussi syndicalistes que leurs aînés », *Options CEQ*, no 16.
- Haiven, Larry, S. Le Queux, C. Lévesque, G. Murray. Automne 2005. « Le renouveau syndical et la restructuration du travail ». *Just Labour*, vol. 6, 37-42.
- Haiven, Larry. Automne 2003. "The Union and the Non-Union Zone: A Framework for the Challenge to Unions to Organize". *Just Labour*. vol. 3, 63-74.

- Heckscher, Charles C. 1988. *The New Unionism: Employee Involvement in the Changing Corporation*. Ithaca et London : Cornell University Press.
- Heery E. et L. Adler. 2004. "Organizing the Unorganized, Varieties of Unionism", dans *Strategies for Union Revitalization in a Globalizing Economy* (sous la dir. de J Kelly and C M Frege), Oxford University Press.
- Heery E., M. Simms, D. Simpson, R. Delbridge et J. Salmon. 2000. "Organizing Unionism comes to the UK", *Employee Relations*, vol. 2, no 1, MCB UP.
- Hoxie, Robert F. Mars 1914. « Trade Unionism in the United States: General Character and Types ». *Journal of Political Economy*, 22 (3), 201-217.
- Hyman, Richard. Automne 1998. « La recherche comparative sur le syndicalisme : État des lieux ». *Sociologie et société*, no 2.
- Jordan, Tim. 2002. *Activism! : Direct Action, Hacktivism and the Future of Society*. London: Reaktion Books.
- Kochan, T. A., H., C. Katz et R. B. McKensie. 1986. *The Transformation of American Industrial Relations*. New York : Basic Books.
- Kovacs, Ilona. Printemps 2002. « Como hacer visible el trabajo que el discurso dominante oculta ». *Sociología del trabajo*, no 45. Madrid : España Editores.
- Kumar, P. et C. Schenk. 2004. « Institutional and Conceptual Perspectives on Union Renewal », Montreal : Notes for presentation at the CRIMT Colloquium on Union Renewal.
- Méda, Dominique. 1995. *Le travail: une valeur en voie de disparition*. Paris : Aubier.
- Murray, Gregor. 2004. « Forum : Reorganizing Unions. Union Myths, Enigmas, and Other Tales: Five Challenges for Union Renewal ». *Studies in Political Economy*, no 74, 157-169.
- Murray, G. 1989. « Stratégies syndicales face à la précarité », dans *La flexibilité des marchés du travail aux Canada et aux Etats-Unis*. Laflamme et coll., dirs. Montréal.
- Noisieux, Yanick, 2008, *État, syndicalisme et travail atypique au Québec : une sociologie des absences et des émergences*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal : UQAM.
- Paquet, R. Gosselin, E. et J-F Tremblay. Mai 2002. « Une synthèse des grandes théories du syndicalisme », document de recherche 02-01, CRIMT, UQAH.
- Perlman, Mark. 1958. *Labor Union Theories in America*. Westport : Greenwood Press.
- Perlman, Selig. 1928. *A Theory of the Labor Movement*. New York : The Macmillan Press.
- Pillon, Thierry et François Vatin. 2004. *Traité de sociologie du travail*.

- Toulouse : Octares Éditions.
- Piotet, Françoise, 2003. « La sociologie du travail de puis Georges Friedmann », *L'année sociologique*, vol.53, no 2.
- Reyna, J.L. et F. Zapata. 1974. *Tres estudios sobre el Movimiento Obrero en México*. Mexico: Colegio de Mexico.
- Reynaud, J.-D. 1975. *Les syndicats en France*. Paris : collections Points, Éditions du Seuil.
- Rifkin, J. 1995. *The End of Work: the Decline of the Global Labor Force and the New Post-Market Era*. New York : Jeremy P. Tarcher.
- Rose, Joseph B. et Gary N. Chaison. 2001. « Unionism in Canada and in the United States in the 21st Century : The Prospects for Revival ». *Relations Industrielles*, 56 (1), 34-65.
- Ryan, John. 1906. *A Living Wage: Its Ethical and Economic Aspects*. New York : The Macmillan Co.
- Sanchez, Avril-juin 1980. "Los Trabajadores del Calzado en Guanajuato", *Cuadernos Politicos*, no 24. Mexico : ERA.
- Sherman, Rachael et Kim Voss. 2000. « Organize or Die : Labor's new tactics and immigrant workers ». *Organizing Immigrants: the Challenge for Unions in Contemporary California*. R. McMillan, dir. New York et Ithaca : ILR Press.
- Simons, H. Mars 1944. "Some reflections on Syndicalism". *The Journal of Political Economy*, LII (1).
- Sousa Santos, Boaventura de. 2003. « Para uma sociologia das ausências e uma sociologia das emergências », dans *Conhecimento prudente para uma vida decente : "Um discurso sobre as ciências revisitado" (sous la dir. de Boaventura de Sousa Santos)*. Porto: Afrontamento.
- Tannenbaum, F. 1921. *The Labor Movement*. New York : Pitman.
- Touraine, Alain M. Wiewiorka et F. Dubet. 1984. *Le mouvement ouvrier*. Paris : Fayard.
- Touraine, Alain. 1966. *La conscience ouvrière*. Paris : Éditions du Seuil.
- Touraine, Alain. 1955. *L'évolution du travail ouvrier aux Usines Renault*. Paris : Éditions du CNRS.
- Veblen, Thorstein. 1904. *The Theory of Business Enterprise*. New York : Charles Scribner's Sons.
- Vosko, Leah, F., Nancy Zukewich et Cynthia Cranford. Hiver 2003. « Le travail précaire : une nouvelle typologie de l'emploi ». *L'emploi et le revenu en perspective*, 15 (4), 40-51.
- Webb, Sidney et Beatrice Webb. 1897. *Industrial Democracy*. New York : Longmans, Green and Company.
- Wilton, Robert, D. et Cynthia Cranford. 2002. « Toward an Understanding of the Spatiality of Social Movements: Labor Organizing at a Private University in Los Angeles ». *Social Problems*, 49 (3), 374-394.
- Yates, Charlotte, Automne 2004. « Forum: Reorganizing Unions,

- Rebuilding the Labor Movement by Organizing the Unorganized: Strategic Considerations ». *Studies in Political Economy*, no 74.
- Zapata, Francisco. 2000. "La historia del movimiento obrero en America Latina y sus formas de investigación", dans *Tratado latinoamericano de sociología del trabajo* (sous la dir. de De la Garza), Colegio de Mexico, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales, UAM, Fondo de Cultura Económica, Mexique. Pp. 371-391.
- Zazueta, C. et R. de la Pena. 1981. *Estructura Dual y Piramidal del Sindicalismo Mexicano*, série *Estudios*, no 10. Mexico : CNIET.
- Zoll, R. 1998. «†Le défi de la solidarité organique. Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale? ». *Sociologie et sociétés*, XXX (2), 49-58.